Calavi (arrondissements de Hêvié, Akassato, Togba, Ouèdo et Glo-Djigbé), et Ouidah (arrondissement de Pahou), de Parakou, et Tchaourou (arrondissements de Kika, Alafiarou et Bétérou) et de Kandi (arrondissements de Sonsoro, Kandi I et Kandi II).

* ***Situation des villes à statut particulier : Cotonou, Parakou et Porto-Novo.***
* **Cotonou, toujours première ville du Bénin**

Cotonou demeure toujours la première ville du Bénin avec 679 012 habitants en 2013 contre 665 100 en 2002, soit une légère hausse, 2,09% sur la période 2002-2013, après un accroissement de 2,17% sur la décennie 1992-2002.

Quant aux deux autres communes à statut particulier, Porto-Novo (264 320 hbts en 2013 contre 223 552 en 2002) et Parakou (255 478 hbts en 2013 contre 149 819 habitants en 2002), elles s’illustrent par des taux respectifs de croissance annuel inter censitaire de 1,5% et 4,9%.

* **Cotonou "dépeuplée" au profit de Sèmè-Kpodji et Abomey-Calavi**

La population de Cotonou demeure toujours en deçà de la barre de 700 000 habitants. Cette ville dont le rythme de croissance se trouve freiné, devient petit à petit une ville simplement administrative, industrielle et commerciale. Les populations d’Abomey-Calavi et de Sèmè-Kpodji par contre s’accroissent continuellement du fait des immigrants en provenance de Cotonou et des autres départements du Bénin.

En 10 ans, la population de Sèmè-Kpodji a quasiment doublé passant de 115 238 habitants en 2002 à 224 207 habitants en 2013, soit un taux annuel d’accroissement inter censitaire de 6,24%. Au cours de la même période, la population d’Abomey-Calavi a été multipliée par 2 avec un taux annuel d’accroissement inter censitaire de 6,7% contre un taux d’accroissement de 9,43% entre 1992 et 2002.

* ***Une implication en termes de Zone sanitaire au Bénin***

Le nombre de communes d’au moins 200.000 hbts passe de 3 en 2002 (Abomey-Calavi, Cotonou et Porto-Novo) à 8 en 2013 (Cotonou, Abomey-Calavi, Djougou, Porto-Novo, Parakou, Banikoara, Semè-Kpodji, Tchaourou). Une nouvelle planification des zones sanitaires devient indispensable pour des services de santé plus proches de la population.

**Adresse :**

Institut National de la Statistique et de l’Analyse Économique (INSAE)

01 B.P. : 323 Cotonou Bénin Tél. (229) 21-30-82-44/45 Télécopieur : (229) 21-30-82-46

E-mail : [insae@insae-bj.org](mailto:insae@insae-bj.org) Site Web : [www.insae-bj.org](http://www.insae-bj.org)

**REPUBLIQUE DU BENIN**

&&&&&&&&&&

**MINISTERE DU DEVELOPPEMENT, DE L’ANALYSE ECONOMIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

&&&&&&&&&&

**INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE L’ANALYSE ECONOMIQUE**

**(INSAE)**

&&&&&&&&&&&&&&&

## Logo-INSAE[2

**RGPH4 : QUE RETENIR DES EFFECTIFS DE POPULATION EN 2013 ?**

## DIRECTION DES ETUDES DEMOGRAPHIQUES

*Juin 2015*

La nécessité de disposer de données pertinentes, fiables diversifiées, désagrégées jusqu’au niveau géographique le plus fin et à jour, est unanimement reconnue par la communauté internationale. Appréciant ce besoin d’information, de nombreuses opérations statistiques se réalisent dans le but de disposer de données fiables en vue d’une prise de décision éclairée, tant au niveau des décideurs politiques, qu’au niveau de la communauté scientifique et économique. Au titre de ces opérations, le Recensement Général de la Population et de l’Habitation est la source qui permet de disposer de façon exhaustive des données jusqu’aux plus petites unités administratives. Les travaux du RGPH4 se sont déroulés du 11 au 31 Mai 2013 sur toute l’étendue du territoire national. Cette grosse opération a mobilisé près de 17.500 agents de terrain : agents recenseurs, chefs d’équipes, contrôleurs et superviseurs. En dehors des ressources du Budget National, elle a bénéficié de l’appui des partenaires au développement du Bénin, notamment la Coopération Suisse, la BanqueMondiale, l’UNICEF et l’UNFPA.

A la suite de la collecte, les travaux de traitement se sont poursuivis à travers l’archivage des questionnaires, la vérification, la codification, la saisie et l’apurement des données. Ceux-ci ont connu plusieurs étapes de validation par le Conseil Scientifique de l’INSAE puis le Conseil des Ministres du 21 mai 201 a adopté les résultats définitifs du RGPH4.

* ***Effectif global de la population en 2013***

Le quatrième Recensement Général de la Population et de l’Habitation (RGPH4) a permis de dénombrer *10 008 749 habitants résidents des deux sexes dont 5 120 929 personnes de sexe féminin, soit 51,2% de la population totale*.

***La proportion de femmes au sein de la population béninoise reste pratiquement stable : 51,2% en 2013 contre 51,5% en 2002.***

***La proportion de femmes au sein de la population béninoise est pratiquement stable : 51,2% en 2013 contre 51,5% en 2002).***

* ***Une population en forte croissance démographique, reflétant une stabilité socio-économique et politique relative …***

La population dénombrée au troisième recensement de février 2002 étant de 6 769 914 habitants, il ressort sur la période 2002-2013, un taux annuel d’accroissement inter censitaire de 3,5%, légèrement supérieur à celui obtenu entre 1992-2002 (3,25%). Le département du Littoral a connu le taux d’accroissement intercensitaire le plus faible (0,18%).

***Depuis 1992, le taux d’accroissement du Littoral (Cotonou) a amorcé une baisse, passant de 3,76% entre 1979 et 1992, à 2,17% entre 1992 et 2002, puis 0,18% entre 2002 et 2013 en raison de son caractère de ville économique. Cette situation s’associe à une densité de 8595,1 habitants au kilomètre carré, 🡺 Un début probable de saturation de la ville de Cotonou, en termes de densité.***

* ***Croissance démographique soutenue à Ouidah, Parakou, Abomey-Calavi, Sèmè-Kpodji et Kandi***

L’Atlantique, le Borgou et l’Alibori ont vu accroitre leurs poids démographiques en raison de la poussée démographique observée respectivement au niveau des villes d’Abomey-